

MASTER 1 mention DROIT PUBLIC

parcours Droit de la sécurité en 1^{ère} année de Master (Master 1)
*en vue d'intégrer les spécialités **Droit et stratégies de la sécurité**
ou **Sécurité et défense** en 2^e année de Master (Master 2)*

A. Maquette du M1 en Droit public – parcours Droit de la sécurité en 2021-22 :

1^{er} semestre

UEF 1 (coef. 2) (20 ECTS)

3 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

- Séminaire de Droit public général (CM : 24h en groupes de 25 étudiants)
- Contentieux constitutionnel (CM : 36 h, TD : 15h)
- Droit public de l'économie 1 (CM : 36 h, TD : 15h)

UEC 1 (coef. 1) (10 ECTS)

1 matière obligatoire sans TD (CM : 36h ; cours spécifique de spécialité) :

- Déontologie de la sécurité*
- Organisation générale de la défense et sécurité intérieure**

* *cours obligatoire pour intégrer la spécialité **Droit et stratégies de la sécurité***

** *cours obligatoire pour intégrer la spécialité **Sécurité et défense***

3 matières obligatoires sans TD (CM : 36h) dans la liste suivante et autres que celle de spécialité ci-dessus :

- Déontologie de la sécurité
- Droit administratif comparé
- Droit de l'action sociale et de l'aide sociale
- Droit des collectivités territoriales
- Droit du service public
- Droit parlementaire
- Grandes doctrines juridiques, politiques et économiques
- Organisation générale de la défense et sécurité intérieure
- Science administrative

Enseignement obligatoire d'anglais (TD : 18h)

Total 1er semestre : 288h (240h CM + 48h TD)

2^e semestre

UEF 2 (coef. 2) (20 ECTS)

2 matières obligatoires avec TD hebdomadaires :

- Droit constitutionnel général (CM : 36 h, TD : 15h)
- Droit public de l'économie 2 (CM : 36 h, TD : 15h)

UEC 2 (coef. 1) (10 ECTS)

1 matière obligatoire sans TD (CM : 36 h ; cours commun de parcours) :

- Méthodologie des épreuves des concours

n. b. Ce cours obligatoire pourra être complété, lors du second semestre, par des séances facultatives d'introduction aux concours de sécurité ou de défense, organisées par les responsables des spécialités du parcours, en liaison avec les coordonnateurs des préparations dédiées de l'IEJ de Paris II ou de l'IPAG de Paris.

3 matières obligatoires sans TD dans la liste suivante :

- Droits de la Convention européenne des Droits de l'homme
- Droit constitutionnel comparé
- Droit de l'environnement
- Droit des contrats publics
- Droit international public 2*
- Droit de la santé publique
- Philosophie politique 2
- Politiques publiques**

* Le cours de Droit international public 1 est dispensé en L3

** Le cours est en commun avec le M1 Science politique

Enseignement obligatoire d'anglais (TD : 18h)

Total 2nd semestre : 264h (216h CM + 48h TD)

Total pour la 1ère année de Master : Volume horaire : 552h par étudiant + enseignements facultatifs

Crédits 60 ECTS